RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

SERVICE
de la PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

BREVET D'INVENTION

P.V. n° 779.603 N° 1.215.853

Classification internationale : F 21 c

Dispositif d'entraînement de réflecteur pliant.

M. ROGER-JACQUES PFLIEGER résidant en France (Seine).

Demandé le 20 novembre 1958, à 14h 9m, à Paris.
Délivré le 23 novembre 1959. — Publié le 21 avril 1960.
(Brevet d'invention dont la délivrance a été ajournée en exécution de l'article 11, § 7, de la loi du 5 juillet 1844 modifiée par la loi du 7 avril 1902.)

La présente invention est relative à un dispositif d'entraînement appliqué ici à un réflecteur pliant à huit pales réparties comme suit :

Première pale (fig. 1) possédant un seul ajour à gauche D;

Deuxième, quatrième, sixième et huitième pales (fig. 2) possédant un bossage à gauche C et un ajour à droite DI;

Troisième, cinquième, septième pales (fig. 3) possédant un bossage à droite CI et un ajour à gauche.

Les bossages viennent se loger dans les ajours (les ajours étant légèrement plus larges que les bossages) quand les pales sont superposées dans l'ordre 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8.

Le trou A (fig. 2) de la pale n° 8 sert à ergoter cette dernière afin que celle-ci ne soit pas entraînée avec les autres, ce qui aurait comme résultat la non ouverture totale du réflecteur.

La première pale (fig. 1) sert à entraîner les autres quand elle est elle-même entraînée par l'intermédiaire du bouton B.

Dans la position fermée (fig. 4) les huit pales se trouvent superposées le bossage C de la deuxième pale se trouve placé à l'extrémité I de l'ajour D de la pale n° 1 et (fig. 5) le bossage CI de la pale n° 3 à l'extrémité 3 de l'ajour DI de la pale n° 2.

Il sera donc facile à comprendre que dès que la pale n° 1 (fig. 6) entraînée au moyen du bouton B aura décrit un huitième de la circonférence (les ajours étant calculés pour) l'ajour D de la pale n° 1 viendra en contact par son extrémité 2 sur le bossage C de la pale n° 2 et entraînera dans sa course la pale n° 2 (fig . 2) qui elle-même par son ajour DI entraînera la pale n° 3 (fig. 3) par l'intermédiaire du bossage CI.

Cette dernière (pale n° 3) décrira donc également un huitième de tour ainsi de suite jusqu'à la huitième pale. Le mouvement inverse se produira pour la fermeture (fig. 4).

L'invention est un dispositif d'entraînement simple qui ne nécessite aucune pièce intermédiaire, et, qui, adapté à un réflecteur pliant, permet une réalisation facile et peu coûteuse.

Bien entendu, l'invention ne se limite pas à son adaptation à un réflecteur pliant et peut être employée dans tous les cas où un entraînement semblable peut être nécessaire.

RÉSUMÉ

L'invention a principalement pour objet un dispositif d'entraînement formant réflecteur dans la position développée. Ce dispositif est remarquable par les caractéristiques suivantes : la première pale déplacée dans le sens de la circonférence par un moyen quelconque entraîne par un ajour un bossage solidaire de la deuxième pale, qui elle-même se trouve entraînée, et par un ajour entraîne la troisième pale, ainsi de suite jusqu'au développement complet du réflecteur. La dernière pale étant rendue solidaire d'un point fixe, la première vient la rejoindre et produit de ce fait l'ouverture complète du réflecteur. Dans le mouvement inverse, toutes les pales viennent se superposer, le réflecteur se trouve donc plié et réduit à la surface d'une seule.

ROGER-JACQUES PFLIEGER,
avenue de la Division-Leclerc, 15. Châtenay-Malabry (Seine)

9 - 41824 **Prix du fascicule : 1 NF**

Pour la vente des fascicules, s'adresser à l'IMPRIMERIE NATIONALE, 27, rue de la Convention, Paris (15e).

Fig. 1

PALE N°1

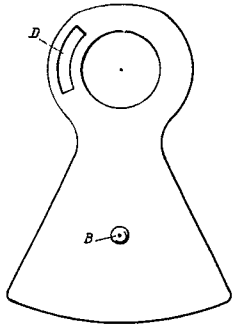

Fig. 2

PALES N° 2-4-6-8

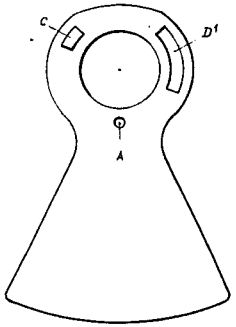

Fig. 4

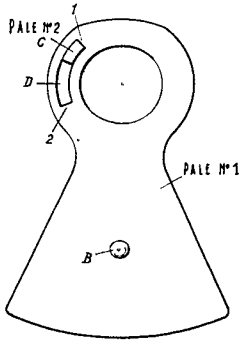

Fig. 5

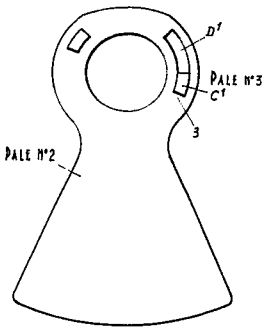

Fig. 3

PALES N° 3-5-7

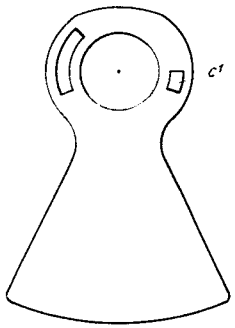

Fig. 6

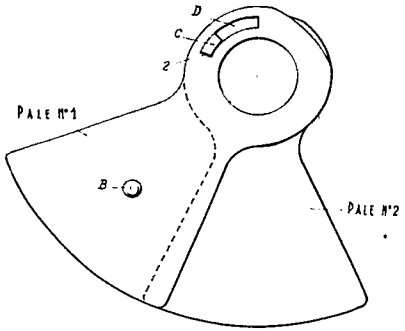

Fig. 1

PALE N°1

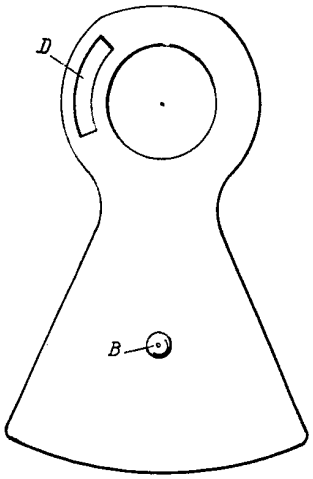

Fig. 2

PALES N°s 2-4-6-8

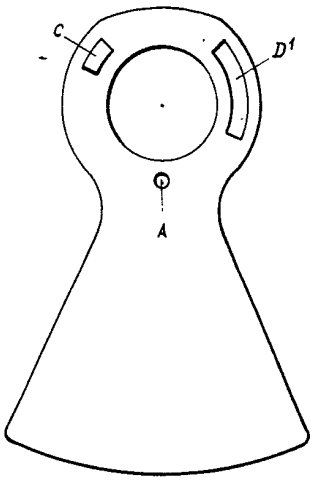

Fig. 3

PALES N°s 3-5-7

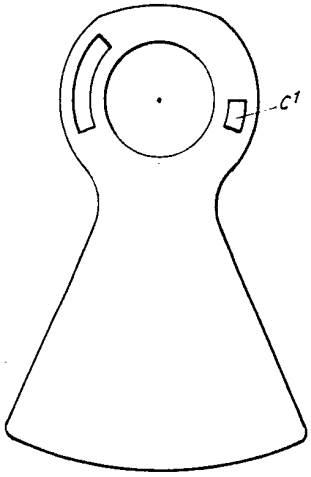

Fig. 4

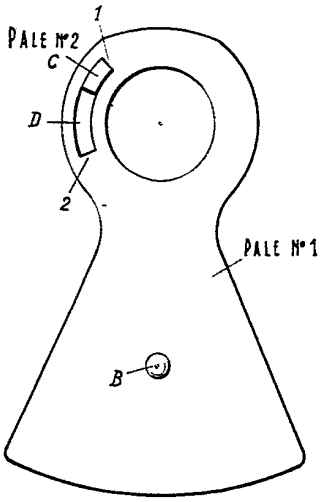

Fig. 5

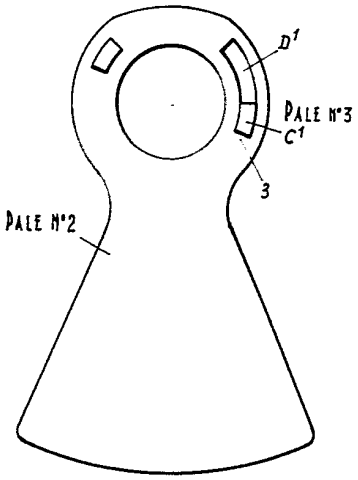
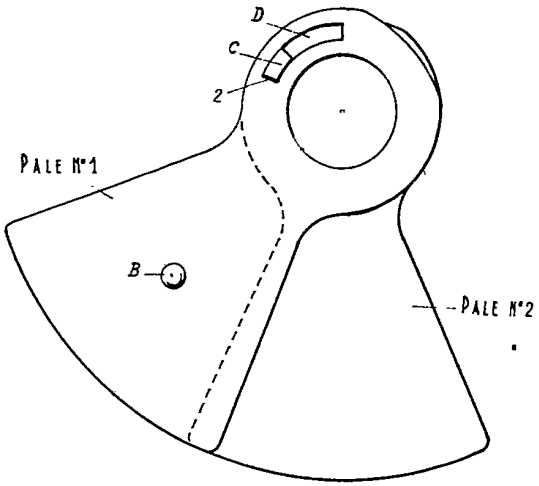
Fig. 6